

## Consignes :

- Je reste courtois avec les autres utilisateurs des sentiers : randonneurs, cavaliers, vététistes, exploitants, chasseurs,....
- En période de chasse (septembre à janvier) et à proximité de battue aux gros gibiers, je manifeste ma présence.
- Je prévois de bonnes chaussures, une réserve d'eau et une protection solaire.
- J'emporte avec moi une trousse de 1<sup>er</sup>è urgence et une carte détaillée du parcours.
- Si je pars seul, je laisse à mon entourage des informations sur mon itinéraire.
- Afin de bénéficier de la fraîcheur matinale, je pars de bonne heure.
- Je reste sur les chemins balisés.
- Je n'allume pas de feu.
- Je tiens mon chien en laisse.
- Je ne fais pas de camping sauvage.
- Je ramène mes déchets
- Je respecte les informations liées aux enjeux environnementaux.
- Numéros utiles,

Appel d'urgence : 18 ou 112

Météo France : 08 92 68 02 07

Centre Anti-Poisons : 04 72 11 69 11

Site de la mairie de Vogüé : [www.mairie-vogue.com](http://www.mairie-vogue.com)



Site FaceBook  
de l'association



Photo : Croix de Saint-Cerice

**Balade et randonnée pédestre**

**4 km - 60 à 90 mn**

Réalisation de l'association :  
**Sauvons le petit patrimoine**

2 allée du château - 07200 Vogüé - Email : [gleyzette07@gmail.com](mailto:gleyzette07@gmail.com)

Association loi 1901 pour la sauvegarde du petit patrimoine de Vogüé, reconnue d'intérêt général

N° 1 Départ de l'Office de Tourisme.

N° 2 Franchissez l'Ardèche et prenez à gauche en direction « Lou Capitelle »  
Passez devant le centre de vacances et sous le « Pont biais ». Montez aussitôt à droite en direction du SPA (Espace bien-être) et empruntez "la voie verte" sur votre droite.

N°3 Franchir l'Ardèche par le viaduc qui fut l'un des premiers ponts de construit en courbe.

N° 4 Avant d'arriver au pont de la tranchée, quitter la voie verte et prendre le chemin à droite qui longe le camping.

N° 5 Arrivez sur la route, prendre sur la gauche et passer le pont de la Tranchée. Empruntez la route "montée des carriers" sur 700 mètres.

N° 6 A la fin de la voie goudronnée, prendre à droite et se rendre à la «Croix de Saint-Cerice ».

N° 7 Tournez à gauche «Traverse de Saint-Cerice » et poursuivre entre les murets. A la sortie de la traverse, tournez à gauche.

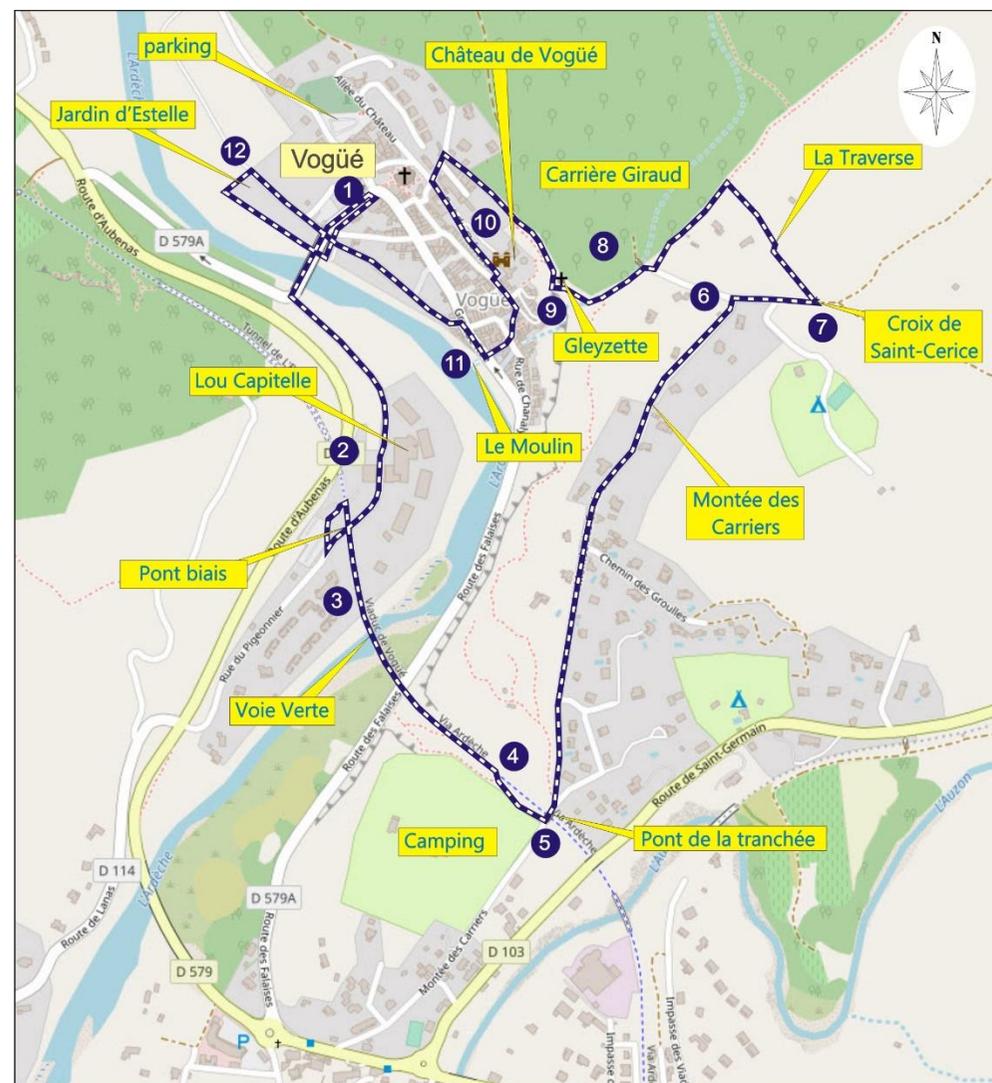
N°8 Sur le chemin de retour, vous pouvez visiter « la carrière Giraud ». Découvrez le travail des carriers au travers de panneaux pédagogiques. Attention vous entrez dans un lieu privé, mis à disposition par la famille Giraud. Nous vous remercions de respecter le site.

N° 9 Après une visite de la carrière Giraud, revenez vers le petit pont et redescendez sur la droite en direction du village. Au passage, admirez la gleyzette «Chapelle de Saint-Cerice ». Rejoignez tranquillement la place du château.

N°10 Sur la place du château, prenez la rue à droite de la croix « rue du château » et la suivre sur votre gauche. Passez sur la place de la « Gadabielle ».

N° 11 Poursuivre, dans les ruelles et empruntez le « passage du moulin ». Vous débouchez sur la « rue principale » face au moulin.

N°12 Empruntez la voie sur berge à gauche avant la «Tour de l'Esparat ». Passer sous le pont et à 100 m petite pause au "jardin d'Estelle". Regagnez l'Office de tourisme.



— — — — — Sentier de la Pierre bleue – 4km